Postes et Télégraphes) le montant des droits d'octroi perçus pendant l'année présente pour les matériaux entrant dans les constructions à édifier.

L'Etat, propriétaire de l'Hôtel des Postes, sera dispensé des droits de voirie applicables aux permis d'alignement des constructions, ainsi qu'aux ouvrages en saillie sur la voie publique et au balayage autour de l'immeuble.

La ville exécutera, à ses frais, après l'achèvement des travaux, la remise en état des chaussées.

Les trottoirs seront établis par les soins et aux frais de la ville.

Les frais de construction du campanile seront remboursés à l'administration, honoraires de l'architecte y afférents compris, l'installation, l'entretien et l'éclairage de nuit de l'horloge extérieure ornant ce campanile seront à la charge de la ville.

LE BAIL DU « FOYER » DE LA FEDERATION DES AMICALES

Le Conseil approuve la demande du bail qui sera passé entre le maire et le président de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, et par lequel la ville donne en location à ladite Association, pour une durée de trente années, l'immeuble sis 42, rue d'Alsace et ses dépendances.

La Fédération prend l'immeuble tel qu'il est actuellement, tous travaux de réparation et d'aménagement ayant été effectués aux frais de la ville. Elle supportera, à dater de la prise de possession, les frais d'éclairage de chauffage, de gardiennage, d'entretien et s'acquittera des contributions.

En cas de dissolution de la Fédération, le contrat cessera de plein droit. En cas de désorganisation, sans dissolution officielle, un préavis de six mois permettrait à la ville de mettre fin au bail, sous réserve de réorganisation dans ce délai.

Le loyer annuel de l'immeuble est fixé à 1000 francs, « payable d'avance à la Recette municipale ».

SUBVENTION A LA FEDERATION DES AMICALES

La subvention était fixée avant la guerre à la somme de 5.000 francs. En 1920, elle était portée à 6.000 francs. Etant donné les nouvelles charges que la Fédération sera tenue à supporter par suite de son installation au Foyer de la rue d'Alsace, l'administration propose de porter la subvention à 25.000 francs — ce qui est adopté.

Le Conseil décide en outre de donner à la Fédération, à titre de participation de la ville à la fête grandiose par laquelle elle a célébré son 25e anniversaire et inauguré son Foyer, une subvention de 5.000 francs.

ALLOCATION AU PERSONNEL

Le Conseil décide d'étendre à tout le personnel enseignant à Roubaix l'allocation de 100, 200 et 300 francs pour ancienneté de service après 3, 6 ou 9 années d'exercice à Roubaix, avec effet du 1er janvier 1922.

AFFICHAGE PUBLIC

La prorogation au contrat passé avec la société « L'Express » expirant le 31 mai prochain, la concession de l'affichage sera mise en adjudication dès que possible, pour prendre effet le 1er juin 1922. Le Conseil approuve le nouveau cahier des charges.

HALLES CENTRALES — REPARATIONS

Des travaux de réfection de la charpente métallique, de la ferronnerie et de la toiture en zinc des Halles centrales s'imposent d'urgence. M. Emile Levaast-Bayart est chargé d'effectuer les réparations nécessaires aux travaux de charpente et de ferronnerie pour un prix maximum de 42.800 francs.

Les travaux de revision de la toiture en zinc sont estimés à 110.000 francs. Ils seront mis en adjudication.

ACHAT D'UNE CLOCHE

Une cloche, destinée à battre les demi-heures au clocher de l'église Saint-Martin, et pesant de 425 à 450 kilos, sera achetée à la maison Lepaute, de Paris, pour le prix avantageux de 4.500 francs.

(A suivre).

MALACEÏNE

La Crème Malacéine donne au visage et aux mains de la femme, une fraîcheur constante. Modèle courant 2.50 Savon Malacéine 2.50 le pain

Fédération des Syndicats commerciaux détaillants

ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Le scrutin de ballottage aura lieu le dimanche 7 mai, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

URNE 3. — 4 juges suppléants :

Candidats de la Fédération des Syndicats commerciaux détaillants : MM. Louis Fodlix, président du Syndicat des Débitants de boissons de Roubaix et ses cantons ; François Lescrenier, entrepreneur de bâtiments ; David Hirsch, confectionneur ; Odilon Dupuis, agent d'assurances.

Les électeurs qui n'auraient pas reçu ou qui auraient égaré leur carte peuvent voter accompagnés de deux témoins. Ils se rendront :

Les électeurs du canton Est de Roubaix, à l'école de garçons de la rue Decrème ; ceux du canton Ouest, au Palais-de-Justice, rue du Grand-Chemin ; ceux du canton Nord, à l'école des filles de la rue de l'Ommellet.

Les électeurs de Wattrelos, à la mairie de Wattrelos ; ceux de Croix et Wasquehal, à la mairie de Croix ; ceux des communes du canton de Lannoy, à la mairie de Lannoy.

EN JOUANT

Le petit Auguste Lequenne, âgé de 4 ans, demeurant rue Desaix, cour Bogaert, 2, jouait hier matin dans la cour de l'Ecole maternelle, rue de Condé. En tombant sur le robinet d'eau potable, il s'est perforé la joue gauche. M. le docteur Bailleul l'a fait admettre à l'Hôpital.

TAMPONNEMENT

La nuit précédente, vers 10 heures, une auto conduite par M. Georges Vanoeteghem, 18, place de la Gare, à Mouscron, a tamponné par l'arrière, à l'angle des rues de Tourcoing et Jacquart, une voiture de maraîcher. Les deux personnes qui traînaient celle-ci, M. et Mme César Wilkoms, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cour Leman, ont été renversés sur la chaussée et se firent des contusions multiples. Ils ont reçu des soins à la pharmacie Turlur.

CŒCILIA ROUBAISIENNE

Aujourd'hui samedi, 6 mai, à 19 h. 45, au siège, répétition partielle et générale des chœurs à exécuter aux fêtes de la Renaissance de Lille, le 5 juin prochain.

FEDERATION DES « BRASSARDS ROUGES »

Par suite à la décision prise en réunion de commission du 3 mai 1922, tous les Fédérés sont invités à se présenter au siège, 133, rue du Fontenoy, par lettres alphabétiques, concernant les dossiers déposés au tribunal des dommages de guerre de Bruxelles.

Ont à se présenter lundi 8 mai, les lettres A. B. C. ; mardi, D ; mercredi, E. F. G. H. I. J ; jeudi K. L. M. N. O. P ; vendredi, Q. R. S. T. U ; lundi 15 mai, V et mardi W. X. Y. Z.

La carte fédérale est exigée.

AMICALE DES ARTS

Aujourd'hui samedi, à 19 heures, chez M. A. Deconinck, 108, rue des Arts, réunion du Comité directeur et des diverses commissions. — Ordre du jour : Réunion générale du dimanche 7 mai.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX

Dimanche, 7 mai, de 9 h. 30 à midi, continuation des tirs définitivement sur carton de l'U. R. S. I. R. Formation des équipes pupilles et adultes chargées de représenter l'Amicale aux différents concours de la région.

Un dernier appel est adressé aux membres désireux de faire partie de la commission. Les inscriptions sont reçues à l'Ecole, pendant les séances. Commissaires de tir : MM. J. Cocheteux et Ch. Liagre.

AMICALE DE LA RUE DU BOIS

Dimanche, 7 mai, de 10 heures à midi, tir avec classement pour les prix du mois. De service : Berthe et Malfait.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville

Téléphone : 9,55

FIN DE LA GREVE DU BATIMENT

Un accord est intervenu entre les entrepreneurs et les ouvriers. Ces derniers ayant obtenu satisfaction, ont repris le travail. Seuls restent en grève 400 ouvriers maçons formant le personnel de trois entrepreneurs qui n'ont pas voulu signer l'accord.

CONDAMNATION D'UN VOLEUR

Nous avons annoncé, le 24 avril dernier, l'arrestation du nommé Durenne César, 49 ans, domestique, demeurant à Tourcoing, rue du Labyrinthe, 54, pour vol de confiseries au préjudice d'un commerçant du Blanc-Seau.

Le voleur a comparu samedi dernier 29 avril, devant le tribunal correctionnel de Lille, qui l'a condamné à deux mois de prison sans sursis.

ACTE DE PROBITE

Le jeune Marcel Leclercq, élève de l'école Michelet, demeurant rue de Cambrai, 55, ayant trouvé sur la voie publique une enveloppe contenant une somme d'argent, s'est empressé d'en faire la déclaration au commissariat central. Toutes nos félicitations.

AU SECOURS DES RUSSES AFFAMES

Le comité de secours aux Russes dont le siège est à Tourcoing, 105, rue de la Cité, nous communique :

En avisant les habitants des rues du Midi, Clémenceau, des Carliers, des boulevards Gambetta et de Lille jusqu'à l'Octroi, Ma Campagne et du Blanc-Seau jusqu'au Pont National, des quartiers de la Tossée et de l'Union depuis la rue des Ombettes jusqu'à la limite du territoire vers Roubaix et Wattrelos, que des quêtes au profit des Russes affamés seront faites dans ces rues et quartiers dimanche prochain, 7 mai, dans la matinée, nous sommes heureux de pouvoir annoncer à la population que les quêtes faites dimanche dernier ont rapporté la somme de 775 francs et que le total a ce jour, sans compter les cartes de solidarité et dons divers, se monte à plus de 5.000 francs.

Le succès des quêtes a permis d'envisager l'envoi d'un second wagon de vivres qui partira probablement de Tourcoing dans la journée du lundi 15 mai.

Nous rappelons à propos de ce wagon, que le comité reçoit les colis de vivres non périssables, linge, vêtements et chaussures propres, à son siège, ou dans les maisons des différents quartiers de la ville précédemment désignés.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le paiement des mandats aura lieu aujourd'hui samedi, au siège du Bureau de Bienfaisance, de 9 heures à 11 heures, pour les retardataires des 1re et 2e parties, assistance aux familles nombreuses et assistance obligatoire.

A L'AMICALE COLBERT

Les anciens élèves de l'Institut Colbert se sont réunis dans la salle du Violon d'Or, pour témoigner leur sympathie à 15 de leurs camarades partant au régiment. L'assistance fut nombreuse et montra la plus grande animation.

La soirée débuta par un petit concert improvisé qui amena la plus grande gaieté. M. Amand Wagnon, président, prit la parole pour donner aux partants les conseils d'usage et M. Eugène Delporte prononça à son tour quelques mots qui émurent vivement l'assistance.

Au cours de la soirée, il est fait part de l'appel de l'Officier commandant la Subdivision de Lille en vue du Concours régional de Tir du 21 mai. Deux équipes sont formées sur le champ pour prendre part à ce grand concours des S. A. T. et les noms des bons tireurs de l'Amicale sont acclamés.

ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée générale des adhérents du « Groupe des Remplaçants de la Fédération » aura lieu le dimanche 7 mai, à 15 heures très précises du soir, en la salle du Conservatoire de Musique, coin rue Desurmont et Square de l'Hôtel de Ville.

A l'ordre du jour : Conférence sur les Pupilles de la Nation, par M. Jérôme, directeur du Service des Pupilles de la Nation ; Distribution du Cadeau-Souvenir aux enfants ; Très importante tombola entre tous les membres présents.

La carte d'adhérent de 1921 sera rigoureusement exigée à l'entrée.

La salade est nourrissante. — Considérez-vous la salade comme un simple ornement du menu ? Vous auriez tort car elle contient une foule de principes indispensables à la vie : vitamines, phosphore, etc... La bonne salade s'accompagne d'ailleurs toujours d'Huile des Bénédictins qui le rend plus savoureuse, plus digestible et plus nutritive encore.

9421

MUTUELLE « LA PREVOYANCE »

La visite médicale des stagiaires aura lieu dimanche, 7 mai, à l'Hôtel de Ville, à 9 heures pour les femmes et les enfants, et à 10 heures pour les femmes.

A L'AMICALE DES CONTREMAITRES

Dimanche 7 mai, à 9 h. 30 précises, au siège, 38, boulevard Gambetta, à Tourcoing, réunion générale des contremaîtres de filatures de laines peignées de Roubaix-Tourcoing et environs. Communications de la plus haute importance. Le contrôle des livrets sera fait à l'entrée.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Pierre Demarque, rue A.-Testelin, cour Wicart, 7. — Denise Coussens, rue Haute, 1. — Germaine Pollet, rue de Lille, 44.

PUBLICATIONS. — Auguste Nys, coupeur et Clémentine Wiart, dévideuse. — Henri Demesure, chaudronnier en cuivre, et Yvonne Quivron, doubleuse. — Marcel Delrancq, magasinier et Cécile Dekeyser, bobineuse. — Alphonse Manche, organiste à Roubaix et Jeane Derveaux, sans profession. — Louis Vossen, chauffeur d'auto et Jeane Cornille, sans profession à Leers. — Louis Savary, trieur de laines et Sylvie Blomme, recoutreuse. — Pierre Leplat, magasinier et Simone Mondet, soigneuse.

DECES. — Andrée Marcq, 23 jours, rue des Phalempins, 142. — Florian Desreumaux, 2 ans, rue des Girondins, 7. — Léona Vandewalle, 38 ans, rue des Ursulines, 46.

Spectacles et Concerts

Etablissement du Fresnoy

:: CINEMA — BAL — SKATING — SPORTS ::

Séances continues Samedis, Dimanches et lundis. — Magnifique jardin avec jeux.

PROGRAMME DU CINEMA (du 6 au 11 Mai)

LA DANSEUSE ETOILE, grand drame en 6 parties. — LES MONTAGNARDS, drame en 5 parties, marque Paramount. — L'AIGLONNE (huitième épisode). — LE DRAME DES COEURS (Un Jour de Folie), comique en 2 parties.

Tourcoing-Hippodrome

Direction : PICO

PROGRAMME des 6, 7 et 8 MAI

Pathé-Revue : Une AFFAIRE PASSIONNELLE, comique. — L'AGONIE DES AIGLES, en 2 épisodes (1er : Le Roi de Rome).

Hippodrome - Journal : L'EMPEREUR DES PAUVRES. — TOM MIX dans la «TERREUR».

Grand Cinéma du Brun Pain

RUE DES CHAMPS (Directeur : L. HOUPLINE)

LE MAITRE DES FAUVES, très beau film à grand succès. — PARIS-MYSTERIEUX, ciné-roman en 10 épisodes (1er épisode : 2 parties). — L'HOMME DE LA NUIT, succès, succès ! — LA JOLIE INFIRMIERE, comédie sentimentale par Mary Miles.

Grand CINÉMA-BAL du Pont des Plats

PROGRAMME DU 6 AU 11 MAI 1922

LA DANSEUSE ETOILE, grand drame en 6 parties, interprété par Nazimova. — LES MONTAGNARDS, magnifique drame en 5 parties de la marque Paramount. — L'AIGLONNE, (8e épisode. — LE DRAME DES COEURS (Un Jour de Folie), comique, en 2 parties.

Soirées : Samedi, à 8 heures ; Dimanche et Lundi, à 7 h. 1/2. — Matinées : Dimanche et Jeudi, à 3 heures.

Ciné rue Houchard et BAL-SALON

PROGRAMME DU 6 AU 11 MAI

LA DANSEUSE ETOILE, grand drame en 6 parties, interprété par la célèbre artiste Nazimova. — LES MONTAGNARDS, drame en 4 parties, de la marque Paramount. — L'AIGLONNE (8e épisode : Le Drame des Cœurs), en 3 parties. — UN JOUR DE FOLIE, Max Sermet, comédie en 2 parties.

Auteur de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

FIN D'INONDATION. — L'inondation qui s'était produite rue du Mont-à-Leux, près du pont du Chemin de fer, a pu être conjurée jeudi soir, à neuf heures, grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers de Tourcoing.

Une canalisation provisoire est établie pour permettre l'écoulement des eaux, en attendant la réfection de l'aqueduc effondré.

FLAGRANT DELIT. — Une jeune fille de 20 ans, Marcelle Vanhonaker, demeurant rue Pierre-D'Halluin, 7, a été déférée hier au parquet par le commissaire de police, comme inculpée de vol.

Depuis quelques semaines, M. Henri Dereux, demeurant rue de la Plume, 46, oncle de la jeune Marcelle, s'était aperçu, à diverses reprises, que pendant son absence quelqu'un s'introduisait dans sa maison. Il avait même constaté la disparition de quelques centaines de francs.

Or, la voleuse n'était autre que Marcelle Vanhonaker, qui s'introduisait dans la maison à l'aide d'une fausse clef. Surprise en flagrant délit avant-hier soir, et conduite devant M. Coisenet, commissaire de police, la jeune voleuse a fait des aveux.

Elle a déjà été poursuivie pour vol.

NOS MORTS. — La mairie a été avisée de l'arrivée prochaine, en gare de Wattrelos, des corps des soldats morts pour la France et de victimes civiles, savoir :

Debaudringhien Désiré, adjudant au 233e R.I., exhumé à Westvleteren ; Verstraete Henri, du 151e R. I., exhumé à Mourmelon-le-Grand ; Devlaeminck Alphonse-Camille, du 1er zouaves, exhumé à Fismes ; Willems Achille-Alphonse, du 43e R. I., exhumé à Fismes ; Destailleur Henri, sergent au 127e R. I., exhumé à Somain ; Lefebvre Henri, soldat au 114e R. A. L., exhumé à Poilly ; Her Jules, victime civile, exhumé à Carvin ; Losfeld Noël, victime civile, exhumé à Malines.

EN TRAVAILLANT. — A l'usine de produits chimiques Kuhlmann, Théophile Vanhabost, 52, ans, manœuvre, a été atteint aux yeux par des éclaboussures de sulfure de sodium : double conjonctivite.

— A l'usine « La Ruche », Arthur Gillain, 26 ans, zingueur, monté sur une échelle, a fait une chute de plusieurs mètres de hauteur. Il a été relevé avec entorses des deux poignets et des plaies contuses.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Gisèle Boezennec, rue des Ballons, 251.

Publications. — Louis Morel, boucher et Suzanne Blin, sans profession à Sailly-les-Lannoy. — Emile Morel, comptable, et Berthe Blin, sans profession à Sailly-lez-Lannoy. — Jules Dubar, aide-maçon, Carruyère, 22, et Coralie Lahousse, soigneuse Carruyère, 8.

Décès. — Maria Bruet, épouse Dhalluin, 55 ans, sans profession, rue de Hesulieu, 62. — Hector Bockaert, 36 ans, tisserand, rue des Trois-Couleurs, 23.

HEM

LA 11e FETE FEDERALE DES AMICALES. — Les associations de Flers-Bourg, Ascq, Leers, Tressin, Lys et Lannoy ayant adhéré au challenge de football, sont priées d'envoyer un délégué à l'estaminet Saint-Pierre au Petit Lannoy Ma Campagne, dimanche 7 mai, à 10 heures très précises. Il s'y tiendra une très importante réunion d'organisation du challenge fédéral.

MOUVAUX

BUREAU DE LA PERCEPTION. — Le percepteur fait connaître que son bureau sera ouvert aujourd'hui à l'Ecole publique de garçons (classe au fond de la cour, à droite), de 9 heures à 11 heures.

ETAT-CIVIL. — Naissance — Delcambre Françoise, rue de Turenne, 6.

Publications. — Frédéric Commeyne, magasinier à Moorseele (Belgique) et Adronie Delal, ménagère. — Marcel Defrancq, magasinier et Cécile Dekeyser, bobineuse à Tourcoing.

Décès. — Desplanque Julie, 70 ans, sans profession, rue de l'Hospice, 19.

LILLE

Une affaire d'avortement ?

UNE DELICATE ENQUETE

Le commissaire de police du 2e arrondissement a transmis au parquet un procès-verbal en vue d'ordonner l'examen médical d'une jeune fille, Mlle Simonne L..., 18 ans, couturière, ainsi que l'autopsie d'un fœtus dont elle a accouché dans la nuit du 1er au 2 mai. L'urgence de ces opérations a été indiquée par M. le docteur Mullet, médecin de l'état-civil.

A la suite d'une perquisition faite au sujet de cette affaire chez une sage-femme du quartier, un mandat d'amener fut délivré contre cette dernière, par M. le juge d'instruction Glorian.

Nous croyons savoir que les explications fournies par cette personne auraient donné satisfaction au magistrat, qui ne l'aurait pas plus longuement inquiétée.

On comprendra que nous n'insistions pas aujourd'hui sur ce délicat sujet.

COUPS DE TAMPON

A l'angle de la rue de Tournai et de la place de la Gare, à 11 heures du matin, une voiture de la Poste a accroché l'auto de M. Franchomme, marchand d'huile, boulevard de la Liberté, 317. Dégâts matériels peu importants.

— Vers 14 heures, l'auto, pilotée par le chauffeur Louis Guyot, au service de M. Gardin, 23, rue Faidherbe, a été tamponnée, dite rue, par un car H. La roue gauche du premier véhicule a été mise hors d'usage. Aucun accident de personne.

Les singuliers effets d'un coup de vent

Un singulier accident, qui ne comportera, souhaitons-le, aucune suite, s'est produit au marché des Halles Centrales.

A la suite d'un coup de vent violent, la toile de tente recouvrant l'étalage de M. Bocquillon, marchand de chaussures, 49, rue de Flandre, a été enlevée et est allée choir sur Mme Lecomte, 47 ans, ménagère, rue Malus. Cette personne subit de ce fait une telle émotion — bien compréhensible d'ailleurs — qu'elle tomba évanouie.

On dut la transporter dans un estaminet voisin, où elle reprit ses sens grâce aux soins qui lui furent prodigués.

Mme Lecomte put ensuite regagner pédestrement son domicile.

Tribunal Correctionnel de Lille

Louise-Julienne Demeyght, 55 ans, ménagère, demeurant rue Villa Odda, n. 4, à Marseille, est condamnée par défaut, à 15 jours de prison avec sursis pour vol d'un bon de la Défense Nationale, au préjudice de M. Adrien Lansery, négociant à Lille.

— 3 mois de prison et 5 francs d'amende à Arthur Michiel, 32 ans, mineur à Seclin, et 2 mois et 5 fr. d'amende à Magloire Godon, 25 ans, terrassier, pour outrages, rébellion et ivresse, le 1er mai 1922, à Lille.

— Allard Henri, 18 ans, maçon à Esplechin (Belgique), est condamné à 15 jours de prison, en application de l'article 445 du Code Pénal pour abattage d'un arbre appartenant à autrui, à Vannchain, le 10 février 1922.

— Gaston Haelewyn, 28 ans, ouvrier boulanger, 102, rue Saint-André, à Lille, écope, par défaut, 3 mois de prison et 50 fr. d'amende, pour violences portées le 2 décembre dernier, sur la personne d'Eloi Pottier, 19 ans, 5, rue Gambetta.

— Désiré Jules Stinheste, 27 ans, débardeur, demeurant à Lambersart, 10, cour de la Pannerie, a porté des coups le 28 mars 1922, à sa femme née Sophie Monty. Le Tribunal lui inflige 25 fr. d'amende plus 5 fr. pour contravention d'ivresse.

— Boulet Virginie, veuve Bis, 75 ans, 30, rue de Jemmapes, qui avait déposé un dossier de dommages de guerre se montant à 400 fr. valeur 1914, alors qu'elle n'avait subi aucun dommage est condamnée à 25 fr. d'amende.

— Jules Deckmyn, 23 ans, débourreur, à Wattrelos, 31, rue Six, a, sans motif, étant légèrement pris de boisson, porté des coups le 28 février 1922, à Mme Vandewèghe, 50 ans, cabaretière, rue des Trois Pierres, n. 145, à Wattrelos. Le Tribunal le condamne à un mois de prison et 50 fr. d'amende.

PETITES NOUVELLES

LES TABLIERS DU CONFECTIONNEUR. — Nous avons dit hier que Mme Veuve Derechter, 36 ans, domiciliée rue de la Halle, avait été inculpée de détournement de tabliers au préjudice de M. Lehembre, confectionneur, rue d'Amiens. Or, l'enquête de la police a démontré qu'il y avait maldonne et Mme Vve Derechter a été mise hors de cause.

INDESIRABLE. — Le sujet belge Jean Perrot, 40 ans, menuisier, sans domicile fixe a été arrêté sous l'inculpation d'interdiction de séjour.

ON LE RECLAMAIT. — Le manœuvre, Manoël Lopès, 26 ans, demeurant 92, Quai de l'Ouest, a été appréhendé par la sûreté en exécution d'un mandat d'arrêt du Tribunal de Compiègne, pour coups et blessures.

MEFAIT DE PICKPOCKET. — Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur du vol d'un portefeuille contenant 47 fr. 25 et qui a été dérobé à Mme Rousseau, ménagère, domiciliée à Charleroi, de passage à Lille.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

Violent Incendie

30.000 FRANCS DE DEGATS

Jeudi, vers 18 heures, un incendie d'une grande violence s'est déclaré au domicile de M. Pichon, marchand de légumes, au Pont-de-Marcq, 11, rue Sébastopol. Le sinistre, menaçant de prendre des proportions considérables, on fit appel aux pompiers de Lille, qui se rendirent immédiatement à Marcq, avec une pompe à vapeur, sous les ordres du lieutenant Leleu.

Les pompiers de La Madeleine et de Marcq les avaient devancés et avaient commencé à combattre le feu.

Un pompier de Lille, M. Tottelet est tombé à travers une vérandah et s'est blessé à la main et à la jambe.

A 20 heures, les pompiers s'étaient rendus maîtres du feu.

La maison a été complètement détruite. D'après l'enquête ouverte par la police, le feu aurait pris naissance dans une écurie contiguë à l'immeuble.

Les dégâts sont évalués à une trentaine de mille francs.

DOUAI

UN ARTILLEUR TOMBE DE CHEVAL

Au cours d'une manœuvre, Louis Dupuis, soldat au 15e d'artillerie, est tombé de cheval et s'est fracturé la cuisse droite. Il a été conduit à l'Hôpital Militaire.

ARRESTATION

La police de sûreté douaisienne a arrêté la femme Devigne, demeurant, 12, rue Labisse. Cette femme a été envoyée à la prison de Quincy où elle purgera une peine que lui a infligé le Tribunal Correctionnel.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MASNY

UN VOL IMPORTANT

Mme Veuve Ladent, née Eugénie Petit, ménagère, demeurant chemin des Loups, à Masny, avait caché en haut d'une garde-robe placée dans sa chambre à coucher, une somme de 6.400 francs. Or, hier, rentrant chez elle après une courte absence, elle constata que son argent avait disparu. Personne ne connaissait la cachette, sauf une parente de Mme Ladent, qui ne saurait être soupçonnée. La gendarmerie a ouvert une enquête.

PALETOTS

POUR

DAMES, FILLETTES

JUPES, JUPONS

TAILLEURS

BLOUSES

ROBES

IMPERMEABLES

Nos lectrices ont intérêt à voir nos grands assortiments des **Dernières Nouveautés parues** *offerts à des prix extrêmement avantageux*

PAR LA MAISON

A SAINT-JACQUES

211 à 215, Rue du Collège, ROUBAIX

DORIGNIES

BRIS DE CLOTURE. — M. Hubert Paul, journalier, a porté plainte pour bris de clôture contre le cabaretier Staerke Léon.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

LES BONS MARIS. — Les gendarmes ont dressé un procès-verbal à Louis Paupière, 34 ans, demeurant cité de Villers, qui a corrigé son épouse avec trop d'énergie.

GUESNAIN

LES COUVEES. — M. Leleu, brasseur à Guesnain, a porté plainte contre deux jeunes polonais Peda Widislas, 10 ans et Seseliak Tora, qui lui ont dérobé des couvées de canards.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

LANDRECIES

Auto, Moto et Vélo

Jeudi, vers 7 heures du soir, le sieur Bauduin Clovis, âgé de 36 ans, demeurant à Landrecies, revenait de Marvilles en vélo, lorsqu'il voulut se garer d'une auto se dirigeant vers Avesnes. Au même moment, arrivait une moto qui, dépassant l'auto, renversa sur la chaussée le pauvre cycliste.

Bauduin resta évanoui jusque 10 heures du soir, appelant en vain au secours. Il fut recueilli et reconduit à son domicile, où M. le docteur Bailly constat qu'il avait le genou fracturé et l'épaule démise.

La police recherche l'auteur de l'accident.

BACHANT

VIOLENCES. — Un vieillard M. Jules Gillot, 76 ans, menacé avec une chaise par son beau-fils Raoul Blondeau, 37 ans, a déposé une plainte. L'inculpé reconnaît seulement l'avoir bousculé légèrement.

HAUTMONT

ACCIDENT GRAVE. — Le nommé Boeskens Eugène, 23 ans, manœuvre aux Laminoirs de la Sambre, était occupé au montage d'une planeuse lorsqu'un cylindre, roulant sur le sol, est venu le heurter et le faire tomber à la renverse. Dans sa chute, l'ouvrier se fractura la jambe gauche dans sa partie inférieure. Boeskens devra observer un repos de trois mois.

MAUBEUGE

IVROGNE PEU COMMODE. — Le nommé Benson Alfred, 45 ans, cordonnier, demeurant route de Valenciennes, 109, à Douzies, se trouvant hier dans « les vignes du Seigneur », pénétra dans le café tenu par la dame Cacheux, rue du Progrès, n. 1 ; celle-ci refusant de lui servir à boire, il brisa des verres, cassa des vitres frappa la cabaretière ainsi que d'autres personnes et mordit cruellement la servante au pouce gauche. L'arrivée des agents mit fin aux exploits de ce véritable forcené.

Il a été envoyé à la prison d'Avesnes.

TRELON

UN ESCROC. — Sur mandat de M. le Juge d'Instruction de Lens le soi-disant voyageur de commerce Paul-Albert Gendart, 23 ans, inculpé d'escroquerie a été arrêté et écroué à Avesnes d'où il sera transféré à Laon.

ARRAS

BLESSE PAR UNE AUTO

On a conduit à l'Hôpital Saint-Jean, M. Léon Vandenbussche, 46 ans, mineur mutilé de guerre qu'une automobile anglaise renversa hier après-midi, vers 2 heures, rue de l'Arsenal et blessa à la tête au moment où il se rendait à la Trésorerie Générale. Son accident ne semble pas heureusement devoir entraîner de graves conséquences.

CUEILLI EN GARE. — La police a arrêté en gare d'Arras, au moment où il descendait du train, le jeune Lucien F..., 14 ans, qui, parti de Bruay, avait quitté la maison paternelle après avoir subtilisé à ses parents une somme de 500 francs en billets de banque.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

CORBEHEM

ACTES DE VIOLENCE. — Au moment où l'ouvrier belge, Pierre Van der Stoppen, venait lui réclamer le montant de ses salaires, M. Alphonse Bertin, son compatriote, entrepreneur de travaux à Corbehem, lui porta plusieurs violents coups de poing à la tête. Van der Stoppen a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

ETAING

UN CHEVAL S'EST TUE DANS UNE SAPE. — M. Charles Capron, cultivateur à Etaing, était occupé dans la matinée, vers 11 heures, à herser un de ses champs, quand tout à coup son cheval s'engouffra dans une ancienne sape profonde de plusieurs mètres. A l'appel de M. Capron, d'autres cultivateurs qui travaillaient non loin de là accoururent aussitôt. Mais quand on parvint à retirer le malheureux cheval de sa dangereuse situation, il avait cessé de vivre. Cet accident cause à M. Capron une perte de 2.500 francs.

RANSART

UN COUP MANQUE. — Un malfaiteur s'était introduit dans les chambres de M. Hobert, restaurateur à Ransart, dans l'intention manifeste d'y voler, mais il fut dérangé au cours de sa perquisition par l'arrivée imprévue d'un pensionnaire de la maison et s'empressa de fuir sans avoir été reconnu.

Les soupçons se portent sur un ferrassier habitant la même localité.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS

AU VOLEUR ! — Les gendarmes recherchent activement le belge Hautleckette Joseph, qui a pris la fuite sans payer ses frais de pension chez M. Evrard, route de La Bassée et en emportant des effets d'habillement appartenant à ses camarades de pension Grammens Cyrille et Longueville Maurice. Le préjudice causé s'élève à 130 francs.

LES INDESIRABLES. — L'italien Scovazzo Piétro, âgé de 35 ans, sans profession ni domicile fixe, a été arrêté par les gendarmes dans un wagon du chemin de fer du Nord en stationnement près du pont dit « Césarine ». Il a été dirigé sur la prison de Béthune.

PINCES. — En vertu d'un mandat d'arrêt émanant du juge d'instruction d'Abbeville, la gendarmerie a mis en état d'arrestation le nommé Debotfle Gaston, 27 ans, chauffeur d'auto et sa concubine Douillet Amédine, femme Crack. Tous deux ont été transférés à la prison de Béthune.

SPORTS & JEUX

HIPPISME

Courses à Maisons-Laffitte

VENDREDI 5 MAI 1922

1re Course. — 1. Satyricon, g. 178.50, p. 46.50 ; 2. Inventeur, 20.50 ; 3. Dinan, p. 68 fr.

2e Course. — 1. Polieuse, g. 39 fr., p. 17 fr. ; 2. Tor Bay, p. 22.50 ; 3. Longwood, p. 33.50.

3e Course. — 1. Mourad, g. 35.50, p. 13.50 ; 2. Berlingot, 252 fr. ; 3. Kingsley, p. 45 fr.

4e Course. — 1. Porte Glaive, g. 11 fr.

5e Course. — 1. Conquérant, g. 53 fr., p. 24 fr. ; 2. High Spirits, p. 30.50 ; 3. Gloverville, p. 121 fr.

6e Course. — 1. Ceinturon, g. 23.50, p. 13.50 ; 2. Vicence, p. 17 fr.

AUTOMOBILISME

A BOULOGNE-SUR-MER

LES EPREUVES DE L'AUTOMOBILE-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

Ces courses se répartiront cette année sur 4 journées. Le jeudi 27 juillet, auront lieu les trois épreuves classiques du meeting boulonnais : 3 kilomètres en terrain accidenté, 1 kilomètre en palier, 500 m. en côte. Le lendemain vendredi, un concours de carrosserie réunira les plus belles automobiles de la région. Le samedi 29, on disputera le Grand Prix de Boulogne des voiturettes, cyclecars et petites voitures. Cette épreuve se disputera sur 12 tours du circuit, lequel comporte 37 kilomètres de bonnes routes. Le dimanche, enfin, l'Automobile-Club du Nord de la France fera disputer pour la deuxième fois la Coupe Georges Boillot.

CYCLISME

A ROUBAIX

AMICAL CLUB DES ARTS. — Dimanche 7 mai, l'Amical-Club des Arts, présentera les coureurs suivants à Swevegheem (Belgique), course de 80 kilomètres : Sampers, Delannoy et Dupont ; délégué : A. Sampers. Rendez-vous pour ces derniers chez Sampers, rue de France, 94, à Roubaix, pour 10 heures.

Pour la course de Lille-Lens et retour (50 kilomètres) sont convoqués à 12 heures 45 précises au local : Leuridan, Verbuke, Devroes, Delle cuillerie, Vanhoutère, Bostin, Terrain, Huistart, Vandaele P., Legrou et Verlinde ; masseurs de service : Bossut Emile, Bossut Albert, Aigoet ; soigneurs de service, Verbrugge, Boutry, Vandaele Th., Desbonnet, Crédit ; délégué à l'arrivée : Vandenhaute L. et Queintin ; suiveurs en moto P. Proy et Leforterie.

Tous les membres indistinctement sont convoqués en assemblée générale pour dimanche 7 mai, à 10 heures précises, dans une des salles de l'Ecole de la rue des Arts.

A LILLE

GRAND PRIX DE WAZEMMES. — Le Vélo-Club de Wazemmes organise pour le dimanche 7 mai 1922, sa course cycliste annuelle, dite « Grand prix de Wazemmes » sur le parcours de Lille-Lens et retour, 50 kilomètres. 600 francs de prix seront répartis aux 20 premiers classés : 1er prix 80 fr. ; 2e 60 fr. ; 3e 45 fr. ; 4e 35 fr. ; 5e 30 fr. ; 6e 25 fr. ; 7e 25 fr. ; 8e 25 fr. ; du 9e au 12e 20 francs, etc.

La course est ouverte à tous coureurs. La même jour, à la même heure, une course sera organisée pour les enfants de moins de 12 ans sur Lille-Wattignies et retour (10 kilomètres).

Les inscriptions sont reçues au siège, 137, rue de Juliers, à Lille.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Le club cycliste « Les Joyeux Pédaleurs » de Marcq-en-Barœul, organise pour le dimanche 28 mai, une grande course cycliste qui se disputera sur un parcours de 70 kilomètres. Cette course dotée de 500 francs de prix en espèces aura lieu sous le contrôle de la fédération des clubs. L'engagement est de 4 francs, les inscriptions seront reçues, dès maintenant, au siège chez M. Millescamps, 5, route de Menin, à Marcq-Barœul.

FOOTBALL-ASSOCIATION

A HEM

« LA GAULOISE ». — Dimanche 7 mai, entraînements obligatoires en vue du challenge.

« 8 heures à 9 h. 20, pour les équipes III et juniors.

De 9 h. 30 à 11 heures, pour les équipes I et II

LE TIR

A ROUBAIX

AM